BON À SAVOIR !

MOBILITÉ PATS

A l'issue de la campagne de mutation classique 2022 qui vient de s'achever, les mutations sont reprises sous l'intitulé «mutations au fil de l'eau» 2022.

De quoi s'agit-il

Tout poste venant à être vacant est publié sur le site du ministère de l'intérieur (https://ministereinterieur-career.talent-soft.com), et sur le site Place Emploi Public (https://place-emploi-public.gouv.fr)

Tout agent peut postuler en fonction de son corps d'appartenance aux offres d'emploi ainsi publiées.

Dates à retenir :

Au titre de cette année d'élections professionnelles se tiendront du 1er au 8 décembre, l'administration met en place un calendrier comme suit :

25/07/2022

Ouverture des mutations au fil de l'eau :

- Publication des fiches de postes au fil de l'eau par les services recruteurs

- Après un mois de publication minimum, remontées des choix des services vers les bureaux de gestion (DGGN ou DGPN puis DRH MI)

Jusqu'au 2 octobre : Affectations

Période dite « blanche »

Une période dite « blanche » s'effectuera du 02/10/2022 au 09/12/2022. Durant toute cette période, aucune prise d'affectation ne sera possible.

Les bureaux de gestion continuent de publier durant cette période et remontent leurs choix au fil de l'eau (DGGN ou DGPN puis DRH MI)

Reprise des affectations le 12/12/2022

04/07/2021